

République française

Département de la Haute-Loire

Commune de Montregard

COMPTE RENDU
de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du 02 octobre 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 13

Présents : - JURY Gilles - MOULIN Emmanuel - FAYARD Jean-François - MOULIN Martine - PICHON Christophe - RANCON Raphaël - TERRIER Blandine - MONGEVILLE Christophe - SAMUEL Béatrice - CROUZET Marc - GUERIN Nathalie - BANCEL Jean-Paul - MONTERYMARD-GRAS Florence

Absents Excusés : - ROMEAS Frédéric - MENIS Alexandre

Secrétaire : MOULIN Martine

Compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2020

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 3 juillet 2020 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1ère délibération : validation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable de l'exercice 2019

Monsieur le Maire présente le rapport aux membres du conseil.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité ce RPQS 2019.

Accord à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente, pour information, le rapport annuel du syndicat des eaux de Montregard.

2e délibération : Approbation de l'assiette des coupes 2021 pour les forêts relevant du régime forestier

Monsieur le Maire précise qu'un programme pluriannuel de coupes de bois a été établi sur la forêt de Montelis. Il rappelle que pour l'année 2021 une coupe de 570 m3 est prévue sur la parcelle 1u. Sur proposition des services de l'ONF, il est convenu de reporter cette exploitation sur 2022 au vue des difficultés à vendre les bois actuellement.

Monsieur le Maire propose de suivre l'avis de l'ONF et de reporter la coupe de bois en 2022.

Proposition approuvée à l'unanimité.

3e délibération : Rectification tableau de classement unique des voies communales

Monsieur le Maire explique qu'une erreur de linéaire a été constatée sur la voie communale VC n°36. Une distance de 210 ml était inscrite en lieu et place de 600 ml.

Monsieur le Maire propose de corriger cette erreur et modifier le tableau de classement unique des voies communales.

Accord à l'unanimité.

4e délibération : versement de fonds de concours investissement à la CCPM

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la mise en place d'un fonds de concours « voiries, bâtiments, infrastructures » par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, fixé à hauteur de 50 % pour accompagner financièrement les communes dans leurs travaux d'investissement. Pour l'année 2020, la commune de Montregard peut demander une participation aux divers investissements pour un montant de 124 468.51€.

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Proposition accordée à l'unanimité.

5e délibération : demande de versement de fonds de concours « écoles » à la CCPM

Monsieur le Maire rappelle que le fonds de concours « écoles » à destination des communes membres de la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montfaucon), est en place depuis 2015.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les éléments au titre de l'année 2019/2020 font état d'une dépense de 22 723.14€.

Le nombre d'élèves du territoire de la CCPM inscrits est de 37. Un fonds de concours « écoles » peut-être sollicité pour un montant de 11 248€ (37 X 304€).

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Autorisation à l'unanimité.

6e délibération : décision modificative n° 2 - budget Commune

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de réajuster les crédits budgétaires concernant les opérations d'investissements suivantes :

- . Matériel
- . Maison des sports
- . Illuminations

Après délibération, le Conseil municipal approuve cette décision modificative n° 2.

Décision approuvée à l'unanimité.

7e délibération : décision modificative n° 1 - budget Eau

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de réajuster les crédits budgétaires, concernant l'opération d'investissement relative aux travaux supplémentaires liés à la pose d'équipements pour optimiser la lutte contre les fuites.

Après délibération, le Conseil municipal approuve cette décision modificative n° 1.

Décision approuvée à l'unanimité.

8e délibération : plan de formation élus

Monsieur le Maire expose qu'il est dorénavant obligatoire d'établir un plan de formation pour les élus du Conseil Municipal dans toutes les communes Il est rappelé qu'une somme de 2 000.00€ est inscrite au budget 2020 pour ces formations et que chaque élu dispose d'un capital de 20 heures/an au titre du « droit individuel à la formation ». Il est demandé aux élus de faire connaître leur besoin de formation auprès du secrétariat de mairie.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver la mise en place d'un plan de formation.

Demande accordée à l'unanimité.

9e délibération : vente des terrains de captage de Bouchillon au Syndicat des Eaux de Montregard

Monsieur le Maire expose que le Syndicat des Eaux de Montregard doit se porter acquéreur des terrains de l'emprise des captages de Bouchillon. Les parcelles concernées basées sur la commune de St Bonnet-le-Froid sont cadastrées sous les références B2 n°349, 350 et 352 pour une surface totale de 650m².

Le Syndicat propose d'acheter ces parcelles au tarif de 0.50€/m² soit une transaction de 325€.

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Proposition accordée à l'unanimité.

10e délibération : acquisition parcelle de terrain H 357 située Route de Coursoux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal de Montregard que la Commune de Montregard a fait part à Madame Monique SOUCHON de l'intérêt d'acquérir son terrain cadastré sous le N° H 357 d'une surface de 4177 m2 au prix de 0.40€/m2.

Monsieur le Maire propose d'acquérir cette parcelle pour un montant de 1 670.80€ auquel s'ajouteront les frais notariés.

Proposition accordée à l'unanimité.

Questions diverses :

Mise à disposition du radar pédagogique par la CCPM pour les semaines du 05/10 au 23/10/2020. Installation au lieu-dit « La Selle ».

Plan de mandat CCPM : retour des questionnaires au plus tôt.

Annulation du repas des aînés suite aux conditions sanitaires liées au Covid19. Il sera remplacé par un colis de Noël pour tous les participants.

Approbation du principe d'établir une carte de boisement Intercommunautaire.

Visite de Madame Laurence CHAZALET en mairie le jeudi 24/09. Souhait de vendre son terrain cadastré H 1000 route de Coursoux et du bâtiment (grange) cadastré H 788 place de la Fontaine.

La secrétaire de séance,

Martine Moulin

